

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen séance du 12 avril 2021 à 20h00 en la Mairie de Rittershoffen

Présents : Weigel Jean-Bernard *Maire*, Hoffmann Thierry et Rohrbacher Patrick *Adjoints*.
Diho Catherine, Printems Florine, Sattler Annick, Schmidt Christine, Andler Mathieu, Durst Jean-Jacques, Fischer Damien, Kern Marc, Klein Sébastien, Stoehr Cédric, Wohlhuter Olivier et Vonau Fabrice.

Secrétaire : Rohrbacher Patrick.

Le compte-rendu comporte : 2 pages.
La réunion démarre à 20h00 et se termine à 22h35.

Rajout des points 11 et 12. Le divers est le 13ème point.

1. Validation du compte-rendu de la séance du 29 mars 2021.

Lecture du compte-rendu par Hoffmann Thierry. **VOTE** à l'unanimité pour la validation.

2. Budget prévisionnel 2021 : Commune.

Total de la section de fonctionnement : 1 055 322€ dont 167 237€ de résultat de fonctionnement reporté.

Total de la section d'investissement : 914 125€.

Soit un budget total de : 1 969 447€.

VOTE à l'unanimité pour l'adoption du budget prévisionnel 2021.

La somme disponible en investissements est estimée à 93 000€, auxquels se retranchent 53 450€ d'investissements déjà prévus. Il reste environ 39 000€ disponibles pour des investissements supplémentaires (alarme salle des fêtes, trottoir imprimerie, branchement d'eau cimetière...)

Pour l'extension du lotissement prévue en fin d'année (8 lots), un prêt relais pour une somme de 340 000€ est prévu.

3. Extension du réseau d'eau potable jusqu'au méthaniseur.

Mme Conrad de la DDT souhaite une délibération sur la prise en charge du financement concernant ce raccordement, pour instruire le dossier du permis de construire. Il existe différentes possibilités de raccordements : syndicat des eaux de Seltz (pour un coût estimé aux alentours de 150 000€), Syndicat d'eau mixte, forage d'un puits, récupération de l'eau de pluie.

Le Conseil Municipal souhaite que la Commune accorde le raccordement (s'il est nécessaire), mais ne le prendra pas en charge ; la société Métha 2S s'engage par écrit à prendre ces frais en charge, quel que soit le moyen d'alimentation en eau retenu.

VOTE à l'unanimité.

4. Rénovation du branchement d'eau potable du cimetière.

Il existe 3 points d'eau au cimetière et la vanne de purge n'est plus étanche et la bouche à clé est cassée. Il faut procéder à la rénovation complète, ce qui revient à 5 030€ (devis Eurovia).

VOTE à l'unanimité.

5. Réfection du trottoir devant M. Balcke Georges.

L'intégralité des travaux, qui sont à la charge de la Commune, revient à 9 801€ avec la société Heiby. Confier une partie des travaux à la société Ruffy, engendrerait une économie de 127€ et des complications de gestion de chantier entre deux entreprises.

VOTE à l'unanimité pour confier la totalité du chantier à la société Heiby.

6. Panneaux photovoltaïques sur l'église catholique.

Une demande de devis complémentaire avait été décidé lors du conseil municipal précédent, auprès de la société Laeuffer. Celle-ci viendra sur place vendredi le 16 avril 2021 et fera parvenir une offre à la Commune.

7. Contrat de maintenance SSI (alarme) salle des fêtes.

La société K3E a transmis un devis s'élevant à 13 555€, alors que le coût estimatif prévu était de 5 000€. Il faut voir s'il est possible d'obtenir un tarif plus abordable.

8. Convention entre la Commune et Passion Bécane, relative au club house du tennis.

Passion Bécane avait émis des réserves par rapport aux conditions exposées dans la proposition de convention.

Un petit chauffe-eau peut éventuellement être payé par la Commune et l'entretien réalisé par notre ouvrier communal Pascal. Mais pas les finitions d'entretiens des abords, uniquement la tonte en tracteur tondeuse et le talus. Les locations du club house ne pourraient avoir lieu que le dimanche midi.

9. Règlement du city stade et soucis d'occupation d'espaces communaux par les jeunes.

Il existe de nombreux problèmes : utilisation du City par de jeunes adultes au détriment des plus jeunes, nuisances sonores : scooters, voitures, musique..., les déchets qui traînent...

Aucune solution ne se dégage dans l'immédiat pour résoudre ces problèmes et un nouveau City plus éloigné des habitations reviendrait trop cher. Pour mémoire, en 2006, l'installation actuelle s'était chiffrée à 75 000€. L'accès du city est à nouveau autorisé aux adultes.

10. Traversée du Eschenbusch par une voie cyclable venant de Buhl.

Pour le Conseil municipal de Buhl, l'autorisation de passage rédigée par l'ONF contient trop de contraintes. Mme Pouillard a rencontré M. Weigel afin de clarifier ce sujet. Ils ont convenu de ne signer ni convention, ni autorisation de passage, les deux Communes n'y gagneraient rien, au contraire. Le C.M. l'approuve.

11. Choix de la société d'assurance pour le personnel communal.

Deux sociétés vont être consultées pour avoir un devis : SMACL et Groupama. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec la société la mieux disante.

12. Commission locale des charges transférées à la Comcom.

La CLECT souhaite un représentant de la Commune.

VOTE à l'unanimité pour la candidature du Maire pour être membre de la commission.

13. Divers

- Dossier de l'ADEQ : présentation et distribution aux membres du Conseil Municipal.

- Plantations de deux arbres : un à l'aire de jeux et un à l'arrière de la maternelle : il s'agit respectivement d'un érable d'automne et d'un cerisier à fleurs.

- Baux de chasse : si plus de 5% d'une chasse est clôturée, il faut procéder à une remise de prix proportionnelle à la surface totale du lot de chasse.

- « Une naissance, un arbre » : la Commune ne possède pas de parcelle pour ce faire, mais procède à des replantations en forêt (4 400 plants de chêne en 2021).

- Flyer pour les nids de guêpes : une société de Soufflenheim propose un tarif de 80€ pour procéder à un enlèvement ; les pompiers demandent 74€ pour la même prestation.

- Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.